



SYNTHÈSE DE LA SÉANCE

OBJET : Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon (PNRL)

DATE SÉANCE : 21 avril 2021

Merci à Florence CORNUET, DSG de la DLVA pour la rédaction de ce compte rendu.

Charlotte CARBONNEL, vice-présidente du PNRL accueille la séance.
Cette réunion s'inscrit dans le processus de révision de la Charte du parc.
L'étape d'aujourd'hui est issue de travaux en amont.
Le travail a permis d'identifier 6 défis.
Il existe une articulation entre les défis.
En 2039, nous aurons réussi si nous avons relevé ces 6 défis.
L'objectif est d'identifier des objectifs au sein des 6 défis.

Laure Galpin, directrice du PNRL, rappelle que voilà plusieurs mois que nous identifions les ambitions du territoire qu'il convient de décliner.
Des commissions et le conseil des citoyens travaillent en parallèle.
Au-dessus des 6 défis, il y a une ambition générale de s'adapter aux évolutions sociales ou environnementales.

- Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire
Cela se fera en s'appuyant sur notre identité commune mais aussi sur nos différences.
- Défi 2: Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout
Il s'agit de préserver notre qualité de vie au quotidien.
- Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie du territoire
Il s'agit de préserver la nature pour assurer les bonnes conditions de vie.
- Défi 4 : Promouvoir un mode de développement éco innovant valorisant les ressources et les talents locaux
- Défi 5 : Généraliser des modes de vie résilients, source de bien être pour respirer mieux
L'idée est d'anticiper la société bas carbone.
- Défi 6 : Etre passeur de relais
Cela comprend l'éducation à l'environnement, les aspects culturels.

Laure Galpin rappelle qu'il y aura un forum mixte le 27 mai.

La loi Climat prévoit un amendement qui proroge d'un an la charte actuelle. Cela permettra de rattraper un peu le retard.

4 communes sont représentées : Manosque, Montfuron, Pierrevert et Villeneuve.

S'engage un travail en ateliers.

- **Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire**

Orientation 1 : Construire une gouvernance de la transition

- Communication / télécommunications renforcées
- Équilibrer l'action du parc sur le territoire
- Amélioration de la complémentarité des structures de gouvernance et de la lisibilité des acteurs qui interviennent sur le territoire (= une carte des acteurs)

Orientation 2 : Renforcer la cohésion territoriale et les coopérations autour du projet de parc

- Appréhension des besoins des communes afin de la accompagner à l'adaptation au changement climatique
- Mobilisation de financements
- Aller dans le même sens, faire territoire
- Rôle de médiation du PNRL auprès des partenaires, Etat mais aussi fédérateur, animateur
- Recherche d'une cohérence territoriale
- Renforcer la coopération, notamment avec le Parc du verdon

Pierre Fischer souligne que le parc va bientôt compter près de 100 communes avec des problématiques différentes. Il faut adapter les communes à la transition écologique et environnementale.

Il est important de connaître les enveloppes financières qui seront consacrées aux territoires. Les collectivités s'y perdent dans leurs recherches.

Il rappelle que les communications requièrent du très haut débit et une couverture mobile complète. Cela est un élément crucial dans le développement numérique.

S'exprime une attente du parc qu'il joue un rôle de médiateur auprès des opérateurs, de l'Etat.

Dominique Bertin suggère une cohérence territoriale pour faire cohésion. Il convient d'avoir un travail de cohérence sur les appels à projets.

Alain Demoulin retient que nous sommes sur 2 parcs et il faut davantage de cohérence entre les deux territoires (exemple : sur des bâtis ou activités tolérés dans un parc et pas dans l'autre). Pour lui, c'est un élément de complexité dans le développement territorial.

[Laure Galpin](#) suggère d'organiser une réunion sur ce sujet mais fait part de sa surprise car un travail collaboratif entre les deux parcs existe.

- **Défi 2: Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout**

Orientation 1 : Garantir un aménagement cohérent et équilibré du territoire

- Innovation / Villes bioclimatiques
- Approche multi usages des espaces publics (notamment sur les milieux aquatiques)
- Renforcer le lien entre nature et aménagement
- Accompagnement des acteurs du BTP et de l'aménagement
- Croiser les financements et optimiser les aménagements
- Acceptation des différences et singularités (ex : équilibre / logements)

- Amélioration des réseaux de télécommunications
- Considération du télétravail
- Revitalisation des villages

Orientation 2 : Accompagner le développement des énergies renouvelables

- Économies d'énergie, rénovation énergétique des bâtiments. Besoin d'un accompagnement
- Accompagnement du déploiement d'énergies vertes
- Insertion paysagère des sources d'énergies renouvelables
- Innovation dans les productions d'énergie mais aussi dans le montage (coopératives, centrales villageoises, centrales citoyennes)
- Considérer les outils d'ENR comme des moyens d'aménagement
- Renforcement des coopérations entre les opérateurs et les collectivités

Patrick Cohen évoque le SRADDET. La charte doit être compatible avec ce schéma régional notamment sur les questions de la consommation de l'espace, aux transports.

Marjorie Grimaldi suggère d'ajouter une notion d'innovation. Elle suggère un changement dans les pratiques et multi fonctionnalité des équipements. Elle évoque aussi les possibilités d'économies d'eau dans la Durance. Les "gros" acteurs tels que ENEDIS pourraient accompagner les collectivités aux économies d'eau. Il y a des croisements entre économie et production d'énergie.

Alain Demoulin souligne que chaque commune a des spécificités et il faut conserver et valoriser les singularités.

Pierre Fischer pense qu'on doit imaginer comment revitaliser les villages (jusqu'à 1 500 habitants). Nous devons nous interroger sur le développement souhaité. Le télétravail modifie les modes de vie des travailleurs. Les développements des villages ne doivent pas être au "détriment" de la ville et avoir un équilibre territorial.

Alain Demoulin souligne un besoin d'accompagnement. Il faut améliorer la rénovation énergétique des bâtiments.

- Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie du territoire

Orientation 1 : Garantir les ressources en eau en qualité et en quantité pour la nature et les usages humains

- Conserver, recycler et récupérer les eaux de pluie
- Désimperméabilisation des sols
- Evolution des cultures pour des productions moins consommatrices en eau et adaptées aux évolutions climatiques
- Recyclage de l'eau globalement dans l'habitat (eaux brutes dans les toilettes), le monde économique

Alain Demoulin est surpris que les nouvelles constructions n'aient pas une obligation sur la récupération des eaux de pluie.

Orientation 2 Garantir la préservation de la biodiversité sauvage et domestique des milieux et des écosystèmes, du patrimoine géologique

- Développement de circuits courts dans la gestion forestière
- Garantie d'une gestion durable des forêts y compris chez les propriétaires privés
- Soutien à la filière bois. La commande publique demeure un moteur.
- Formation des artisans sur l'usage du bois dans les constructions
- Intégration du risque incendie dans la gestion des espaces forestiers
- Action sur la biodiversité urbaine (éviter les plantations monospécifiques, variétés des plantations)

Orientation 3 : Préserver et valoriser le patrimoine bâti et culturel

- Conservation du patrimoine rural
- Équilibre entre la “sur conservation” et le “n’importe quoi”
- Valorisation des techniques et savoir-faire anciens dans des constructions d’aujourd’hui donc avec un volet innovation
- Intégration de techniques de climatisation issues de territoires situés plus au sud, développement de coopérations territoriales
- Valorisation le patrimoine immatériel d’hier mais aussi actuelle qui sera “le passé de demain”

Orientation 4 : Préserver et garantir la qualité des paysages

- Complémentarité des paysages entre ceux du Luberon et du Verdon

Il est souligné le ressenti de différence d’approche entre les parcs du Luberon et du Verdon.

- **Défi 4 : Promouvoir un mode de développement Eco innovant valorisant les ressources et les talents locaux**

Orientation 1 : Accélérer la transition agricole et alimentaire

- Aider les agriculteurs dans la transition des exploitations agricoles
- Enjeu de la reprise des exploitations
- Evolution des pratiques agricoles
- Création d’outils de transformation locaux
- Réflexion sur la résilience alimentaire
- Soutien par la commande publique avec des unités de production de repas implantées localement (cantines)
- Accompagnement l’installation agricole
- Développement des magasins de producteurs dans lesquels il pourrait y avoir un cahier des charges sur la proximité des fournisseurs
- Alimentation de qualité pour tous
- Actions pour positionner des produits locaux dans les grandes surfaces

Orientation 2 : Œuvrer pour une destination éco touristique

- Allongement de la saison touristique
- Répartir les flux dans le temps et dans l’espace
- Développement des modes doux de transports
- Mettre en réseau des acteurs innovants et soucieux de l’environnement
- Innovation : outils digitaux pour faire découvrir des nouveaux sites et mieux gérer les flux touristiques à l’échelle du Parc
- Renforcement des complémentarités touristiques, créer des synergies
- Faire évoluer la notion de tourisme = consommer
- Faire évoluer l’image “people” du Luberon
- Devenir davantage une destination pour des week-ends prolongés
- Création d’une destination inter parc entre les PNR Alpilles, Luberon et Verdon

Le tourisme génère des flux de véhicules. Le gros flux de tourisme demeure sur la période estivale voire août.

Mylène Maurel souligne l’importance de gérer le tourisme.

La vice-présidente du parc indique qu’un travail est en cours sur un classement Grand site des ocres.

Dominique Bertin souligne que les acteurs touristiques ne se retrouvent pas dans la destination Luberon. Les territoires veulent tous récupérer les “queues” de saison.

Orientation 3 : Innover en matière d'économie durable

- Innovation
- Nouveaux métiers à inventer

Mylène Maurel souligne l'importance de l'agriculture sur notre territoire.

Alain Demoulin souligne que les agriculteurs sont engagés dans une transition. Se pose la question de la succession sur les exploitations agricoles. Nombreux agriculteurs sont dans l'exportation de leurs productions (vin, pommes).

- **Défi 5 : Généraliser des modes de vie résilients sources de bien être pour respirer mieux**

Orientation 1 : Accompagner une société bas carbone

- Mesures incitatives pour que les habitants puissent acquérir un vélo pour un usage au quotidien
- Développement de filières économiques basées sur le vélo
- Action favorisant l'évolution des mentalités sur les transports doux et communs
- Valorisation des déchets domestiques
- Mise en place de navettes électriques en cœur de ville

Orientation 2 : Maintenir un bon cadre de vie avec des villes et villages durables et résilients

- Déploiement de voies vertes dans la planification urbaine
- Entretien des chemins communaux
- Amélioration des connexions villes / campagnes

Pierre Fischer remarque que la France est le moins carboné des pays d'Europe et il faut une approche internationale.

Alain Demoulin suggère une amélioration des voies vertes.

- **Défi 6 : Etre passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire**

Proposition de modifier le titre de l'orientation « Être un territoire multiple et diversifié... »

Orientation 1 : Partager les cultures du territoire ancrées sur ses richesses et spécificités

- Soutenir l'activité culturelle locale
- Valoriser la culture provençale
- S'appuyer sur le sport, destination sports de nature
- Maillage du territoire, schéma d'interprétation

Orientation 2 : Accompagner les publics

- Organisation de camps de vacances à proximité
- Ancrage par la connaissance
- Education à l'environnement, plantation d'arbres par les écoliers

Orientation 3 : Faire du lien social, moteur de la transition

- Œuvrer à ce que les gens s'ouvrent aux autres, attiser la curiosité
- Etre vigilant à éviter le repli sur soi
- Formation tout au long de la vie